

## **Compte-rendu de la réunion du conseil de quartier de CANGE du 18 septembre 2019**

### **I Présentation individuelle des 17 personnes présentes**

Référent: Ph Colombat ; co-référent : Jean Parneze; secrétaire de séance : D Bauer

### **II Point sur la charte de déontologie**

L'esprit des réunions est rappelé

Le mandat actuel de tous les conseillers citoyens est de 2 ans puis le mandat sera de 3 ans avec renouvellement par tiers.

### **III Exposé des remarques émises par les habitants contactés**

#### **A) Remarques et manifestations à valoriser**

- Beaucoup de remarques sur les points agréables du quartier (verdure, animation, propreté)
- Plusieurs fêtes de quartier : Quartiers des Gravieres, Ingrid Betancourt, orangerie

#### **B ) Problématiques évoquées**

##### **1) Générales**

- a) Informations à faire
  - sur le projet de l'orangerie
  - sur le déploiement de la fibre sur le quartier et sur l'implantation des poteaux qui ont jusqu'à lors "poussés" sans information préalable.
  - sur les démarches à faire suite aux conséquences de la sécheresse sur certaines maisons
  - sur l'enjeu de l'eau: information sur le circuit d'élimination et de récupération des eaux usées (vers les rivières ou les nappes phréatiques) et promotion de l'utilisation des récupérateurs d'eau
- b) Nécessité de plus de toilettes publiques et de bancs, notamment sur le plateau
- c) Promotion de la création de commerces de proximité

d) Augmentation du rythme de la plantation d'arbres (rues et espaces verts) avec l'idée d'arbres fruitiers pour favoriser les rencontres de voisinage

e) Délocalisation de la gare routière sur le plateau pour une réutilisation de l'espace actuel

## 2) Site de Cangé

Satisfaction unanime sur la médiathèque

a) Relance du projet Cangé 2

b) Nuisance sonore et pollution au plomb du ball-trap. Volonté unanime de délocalisation et interrogation sur l'avancée du dossier juridique

c) Stationnement autour de Cangé

- aménagement de l'espace vert en face de l'imprimerie pour en faire un parking utilisable (avec bonne signalétique) lors des manifestations, en évitant de bétonner et en plantant des arbres pour que les voitures stationnent à l'ombre

- parking du parc mal entretenu et à privilégier

- amélioration lors de manifestations mais persistance de difficultés. Proposition de mettre la rue de l'orangerie en sens unique ces jours-là

- stationnement dangereux rue du château et rue des Saules

d) Lors des centres aérés, (période de vacances scolaires) accès au parc dont aires de jeux interdits la journée : possibilité de répartition en différents endroits?

e) Pour certains, ne pas trop multiplier les manifestations sur Cangé, au risque de changer sa fonction initiale

f) Augmenter le nombre de jeux d'enfants

g) Essayer d'augmenter le nombre d'exposants horticoles lors de Nature en Fête

h) revoir le sens de circulation lors des manifestations à Cangé : proposition de sens unique

## 3) Problèmes de circulation

Vitesses excessives signalées :

- rue Saint-Hélène

- rue des placiers
- RD 976 avec non respect de la ligne blanche

#### 4) Voirie

- Développement des pistes cyclables (rue Henri Adam notamment évoquée) pour réaliser un circuit complet d'accès aux écoles et collèges

- qualité de la voirie

- rue Saint-Hélène , notamment après l'arrêt de la portion goudronnée + entretien des bas côtés sur cette portion

- rue des caves à goûter +++

- rue de l'orangerie ( + arbres dangereux à abattre)

- Est de la rue de Larçay

- entretien des bas côtés et des fossés de la RD 976

- chemin de halage du bord du Cher et réparation de la descente à bateaux

#### *5) Transports en commun*

- Demande que la ligne D du réseau régional REMI qui s'arrête aux Graviers accepte la tarification Fil Bleu pour prendre les personnes qui le souhaitent.

- Réseau de bus à revoir pour la desserte des collèges et lycées

#### *6) Intervention auprès de propriétaires pour l'entretien de haies qui dépassent :*

- rue des caves à goûter

- rue du général Renault

- rue de l'orangerie

#### *7) Problèmes ponctuels*

a) Rue Saint-Hélène : cabane abandonnée dangereuse et éclairage public ne fonctionnant pas à partir du numéro 18 jusqu'à la médiathèque

b) Croisement de la rue des minimes et de la rue de l'Aubinière ;; maison dépotoir et danger de stationnement dans le virage (proposition de bande jaune sur le trottoir)

c) Carrefours dangereux :

- rue de la poterne/rue des Hérault : proposition d'installation d'un miroir

- rue de la Pinterie/ rue de Cangé : proposition d'installation d'un miroir
- rue des Girardières/rue des placiers : proposition d'un gendarme couché

#### d) Réseau électrique

- Baisse de tension rue du château en bout de réseau